

Genève, le 7 septembre 2016

Aux représentant-e-s des médias

Conférence de presse de la Cour des comptes

Publication d'un nouveau rapport

AUDIT DE LÉGALITÉ ET DE GESTION

OFFICE CANTONAL DE LA DÉTENTION : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

À l'occasion de la parution d'un nouveau rapport d'audit, les magistrats de la Cour des comptes ont le plaisir de vous convier à une conférence de presse qui aura lieu le

jeudi 15 septembre 2016 à 10 heures
à la salle des Fiefs
2, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1204 Genève.

Le 25 septembre 2015, le conseiller d'État en charge du département de la sécurité et de l'économie (DSE) a saisi la Cour des comptes d'une demande d'analyse de la gestion des ressources humaines au sein de l'office cantonal de la détention (OCD).

La Cour a également reçu deux communications citoyennes en lien avec cette thématique, la première évoquant des dysfonctionnements en matière de recrutement et de formation des agents de détention, et la seconde portant sur les conditions de l'externalisation de la prestation de convoyage.

La Cour a dès lors décidé de procéder à un audit de légalité et de gestion du service des ressources humaines de l'OCD.

Cet audit a pour objectif d'analyser la gestion des ressources humaines de l'OCD par l'examen des processus-clés suivants :

- recrutement, intégration et fin des rapports de service ;
- gestion des carrières, mobilité et promotion ;
- développement des compétences ;
- positionnement et évaluation des fonctions.

De surcroît, la Cour a analysé les conditions contractuelles de l'externalisation de la prestation de convoyage et de surveillance des détenus en matière de gestion des ressources humaines.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Isabelle TERRIER
Présidente